

# LA VIE À BARBY

## RÉSIDENCE LA MONFÉRINE

**Le service d'aide à domicile** a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Les aides à domicile, gérées par le CCAS, aident à accomplir certains actes de la vie quotidienne. Ce service est assuré par 10 personnes qui interviennent 7 jours sur 7 de 7h à 20h (contact 0479726807 à la Monférine).

**Le foyer logement** pour personnes valides, comprend 42 lits situés aux étages 3 et 4 de la Monférine.

Les résidents ont accès, s'ils le souhaitent, aux différents services: restauration, blanchisserie, animations...

Ce foyer logement est situé dans une zone piétonne, proche du centre de la Commune, et bien relié à Chambéry par un réseau de bus régulier dont un arrêt se trouve à proximité.

## ENQUÊTE PUBLIQUE

### RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.) VALANT ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Considérant qu'il s'est avéré qu'un avis d'une Personne Publique Associée est arrivé postérieurement à la clôture de l'enquête publique qui a eu lieu du 15 octobre au 14 novembre 2012,

Par arrêté n 51/2012 du 17 décembre 2012, Catherine CHAPPUIS, Maire, a ordonné l'ouverture d'une nouvelle enquête publique sur la révision du POS valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

A cet effet, Mme Hélène BOURCET a été désignée le 13 décembre 2012 par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur titulaire et M. André PENET, comme commissaire enquêteur suppléant.

### L'enquête se déroulera à la mairie du 7 janvier au 6 février 2013 inclus.

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie pendant la durée de l'enquête afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler le cas échéant ses observations aux jours ouvrables d'ouverture de la mairie au public, soit le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30-11h30 et de 14h-18h.

Les observations sur le projet de P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête. Elles pourront également être adressées par écrit, en mairie, au Commissaire Enquêteur.

En outre le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public **les mardis 8 - 15 et 29 janvier et 5 février 2013 de 15h à 18h.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête pendant une durée de 1 an.

## NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Sept vitrines d'information ont été installées récemment sur le territoire de la Commune:

- devant l'école maternelle,
- sur le parking de l'Eglise,
- dans l'espace situé entre les ateliers municipaux et le cimetière,
- place Khellas au Clos Gaillard,
- devant la salle des fêtes,
- à l'entrée de la Résidence des Epinettes,
- à l'arrêt de bus du hameau de la Bâtie (ex-abri poubelles).

Ces vitrines sont constituées de deux parties:

- une vitrine fermée où figurent des informations communiquées par la Commune.
- un panneau réservé aux informations locales fournies principalement par les associations de la Commune.

Des observations ou propositions relatives à l'utilisation de ces nouvelles installations peuvent être adressées à la Mairie (Service Communication).



## INFOS DIVERSES

→ **La Gymnastique Volontaire** de Barby vous propose dès janvier 2013 durant la semaine du lundi au vendredi 10 cours variés:

1 cours de « stretching » (étirements)

3 cours de gymnastique

2 cours de marche « active »

3 cours de country/danse en ligne

Et 1 nouveau cours de danse « ZUMBA »

Adresse mail: gvbarby@hotmail.fr

Site internet: gvbarby.wifeo.com

Renseignements: Michèle ROUX (trésorière)

Tél.: 0479727193

→ **L'Association la Source** organise un Loto Le dimanche 27/01/2013 à partir de 14h à La Source au profit du BURKINA FASO et des « NOUVELLES POUSSSES » au CAMBODGE.

→ **Le Val de Leysse Handball**, club intercommunal regroupant Bassens - Saint-Alban-Leysse - Barby et la Ravoire compte plus de 300 licenciés. Pour connaître le planning des matchs et le calendrier des manifestations organisées par le Club, vous pouvez vous reporter à son site internet: [www.vdleyssehb.com](http://www.vdleyssehb.com).

→ **Le Conseil d'administration de l'Association du Clos Besson et son Président**, invitent tous les résidents, commerçants et propriétaires dans le quartier du Clos Besson à participer à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le mardi 12 février 2013 à 19h00, salle de conférence, 2<sup>ème</sup> étage de la maison des Associations.

→ **Le Théâtre du Nouvel Acte de Barby** (Compagnie le Masque de Chair) organise un spectacle « petite forme » d'une vingtaine de minutes le jeudi 20 décembre à 20h à la Salle des 4 Saisons au Clos Gaillard. L'entrée est libre et la manifestation sera suivie du verre de l'amitié.

→ **Le Fleurissement**: la Commune vous invite à participer à la Conférence sur le Thème « les Plantes Vivaces » qui sera animée par M. Eric MICOT du Lycée du Bocage le mardi 12 mars 2013, à 18h, à la Maison des Associations. Cette manifestation sera suivie de la remise des prix du concours du fleurissement.

## AGENDA

### DÉCEMBRE 2012

**Lundi 31**: Réveillon organisé par Nivolet football club à la salle des fêtes de St Alban Leysse

### JANVIER 2013

**Vendredi 11**: vœux du Maire à 18h30 à la salle des fêtes (au lieu de la mairie comme habituellement)

**Lundi 14**: Conseil Municipal à 19h

**Jeudi 24**: repas des aînés à la salle des fêtes et à la Résidence de la Monférine

**Dimanche 27**: loto à la Source à partir de 14h

### FÉVRIER 2013

**Dimanche 10**: bourse aux DVD organisée par l'association « la Source »

**Samedi 16**: soirée dansante du Tennis Club à la Salle des Fêtes

**Lundi 18**: Conseil Municipal à 19h

### MARS 2013

**Mardi 12**: Réunion sur le fleurissement à 18h

**Lundi 18**: Conseil Municipal à 19h

A l'approche de cette fin d'année 2012, c'est un point final qui vient d'être mis au dossier du bâtiment de la zone artisanale cédé par crédit bail à une entreprise de fabrication de matériels de reprographie. Au terme d'un conflit de 26 ans et demi, de très nombreux et difficiles contentieux successifs (de malfaçons à défauts de paiement), ont abouti à une juste indemnisation de la Commune dans le cadre d'un protocole d'accord transactionnel, à l'amiable, entre les différentes parties.

Un nouveau dossier mobilise l'équipe municipale. C'est celui de la défense des documents d'urbanisme de la Commune. Alors que des recours au Tribunal Administratif ont été formés contre les récentes décisions (dernière modification du POS et création de la ZAC du Grand Clos), un élément de pure forme est apparu concernant les délais de consultation d'une Personne Publique Associée dans le cadre de l'élaboration du PLU en cours. Pour purger le risque d'un possible « vice de forme » il est nécessaire de refaire l'enquête publique qui vient de se tenir. Les objectifs d'intérêt général du projet de PLU nous semblent difficilement contestables sur le fond: création de logements en parfaite harmonie avec la loi et notamment le Grenelle de l'Environnement, intégration architecturale et paysagère du développement à venir, triplement des surfaces de zonage agricole, potentiel doublement des espaces viticoles... Ayant recueilli l'avis favorable du Commissaire enquêteur pour la 1<sup>ère</sup> enquête publique, ce document, mûrement réfléchi et débattu, est l'expression d'une recherche du meilleur équilibre entre les différents espaces (50 % urbanisés et 50 % agricoles ou naturels) et les diverses fonctions essentielles à la qualité de vie dans notre Commune. Vous trouverez dans ce Barby Flash toutes informations utiles concernant cette prochaine nouvelle enquête publique.

Pour la troisième année consécutive la neige s'est invitée largement au mois de décembre. A la veille des fêtes de fin d'année qui se profilent déjà, je souhaite, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du Personnel Communal, à toutes et à tous, de très bons et heureux moments de convivialité et de fraternité en famille et entre amis et vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2013!

## LE MOT DU MAIRE

Le Maire, **Catherine CHAPPUIS**

### SOMMAIRE

Page 2. Travaux - Services techniques

Page 3. Énergies renouvelables

Correspondants de nuit - Téléthon

Page 4. Infos diverses - Agenda

Cet accord a permis, ainsi, aussi de pérenniser l'activité de la nouvelle entreprise désormais occupante, Coating Développement, activité particulièrement dynamique et créatrice d'emplois avec des perspectives de développement tout à fait intéressantes. Cette société va enfin pouvoir maintenant investir et corriger les désordres de construction, constatés avant même la réception des travaux en 1986, notamment l'étanchéité gravement défectueuse. La Commune n'a eu de cesse, dans ce dossier compliqué, de faire valoir les légitimes intérêts des contribuables de Barby qui n'avaient pas à assumer une responsabilité qui n'était pas celle de la collectivité. Par deux versements distincts consécutifs soit 800 000 Euros au total, la Commune peut se féliciter que l'équivalent de sa condamnation initiale, totalement contestable, ait été intégralement dédommée ainsi qu'une grande partie de ses frais d'avocats. L'adage « un bon accord vaut mieux qu'un mauvais procès » vient de prouver sa réalité et c'est très heureux.

Téléthon : lâcher de ballons le dimanche 9 décembre.



# LA VIE À BARBY

## INFOS TRAVAUX

### TRAVAUX EN COURS

#### → L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le chantier de l'école élémentaire se poursuit avec le démarrage de la pose de la charpente en décembre pour être hors d'eau dans les meilleurs délais.

Dans la pratique, le chantier ne s'est jamais complètement arrêté mais a été ralenti suite à des défauts constatés sur les poutres et poteaux, lors de la phase de démolition. Il a alors fallu reprendre partiellement les études et revoir entièrement la charpente, puis valider techniquement la nouvelle solution. Pendant ce temps, les réseaux d'eau potable, des eaux usées et de chauffage, et le bâtiment des sanitaires extérieurs ont été partiellement installés. Un article plus détaillé sur l'état d'avancement des travaux sera publié dans le Barby Flash dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

#### → IMPASSE DES LARMUZES

Les travaux des Larmuzes ont bien avancé mais ne seront achevés que début 2013 après les congés des entreprises. Les trottoirs ont été revêtus d'enrobé. La dépose des poteaux qui servaient à l'électricité et au téléphone a été partiellement réalisée et libère déjà largement la vision aérienne puisque presque tous les fils ont disparu. Les deux derniers poteaux, sur le bas du quartier, ne pourront, quant à eux, être déposés qu'après accord d'ERDF. Prochainement les conteneurs devraient être mis en service. La météo, notamment la neige, a contraint à reporter les aménagements paysagers et les plantations. Rapidement en début d'année les travaux démarreront impasse de la Baya et l'enrobé final sur la voirie viendra clôturer tous les aménagements.

#### → RUE DU GRAND CHAMP

Sous maîtrise d'ouvrage de la Commune de St-Alban-Laysse, les travaux ont démarré à la mi-novembre par la rue (trottoirs, bordures,



Travaux Impasse des Larmuzes.

enfouissement de réseaux, conteneurisation). Ils se poursuivront après la trêve hivernale (éclairage public, enrobés de voirie) et s'achèveront par la reprise du carrefour (sécurisation et quai bus).

### TRAVAUX À VENIR

→ **RÉNOVATION** en vue de location de la maison acquise par la commune, impasse des Larmuzes. Les travaux doivent démarrer en janvier. Ils concerneront la condamnation de la piscine extérieure qui n'est plus aux normes, un rafraîchissement complet de l'intérieur, ainsi que la reprise du chauffage central.

→ **LE PROJET DE LÉGUMERIE À LA CRÈCHE** « les Petits Mickeys » fait l'objet d'un marché public qui permettra d'installer une cuisine professionnelle équipée dans les locaux, pour la préparation journalière de 17 repas (100 % bio conformément au souhait de l'association).

→ **LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MONFÉRINE** a réuni les gestionnaires de services (transports, déchets, électricité, etc.) puis les riverains pour définir les bases du projet qui sera confié à un maître d'œuvre. Celui-ci sera recruté dans le cadre aussi d'un appel d'offres public. Le démarrage des travaux est prévu au 2<sup>ème</sup> semestre 2013.

## NOUVEAU! BROYEUR À VÉGÉTAUX

Pour broyer vos végétaux (taille, élagage), faire du paillage ou du compost, la Commune peut vous prêter gratuitement un broyeur à végétaux. Il se tracte derrière une voiture et peut broyer des branches jusqu'à plus de 5 cm de diamètre. Financé par Chambéry Métropole, il « tourne » entre les Communes de Barby, Curienne, La Thuile, Thoiry et Saint Jean d'Arvey. En 2013, il sera disponible à Barby les semaines des 21 au 27 janvier, 25 février au 3 mars, du 1<sup>er</sup> au 7 avril, du 6 au 12 mai, du 15 au 21 juillet, du 19 au 25 août, du 23 au 29 septembre, du 28 octobre au 3 novembre et du 2 au 8 décembre. Pour les modalités d'emprunt, contacter la mairie.

## CHANTIERS ÉDUCATIFS

Pendant les vacances de Toussaint, quatre jeunes de Barby ont effectué des travaux de nettoyage et de peinture dans le parking souterrain, le mur de la plate-forme des déchets verts, un mur du gymnase, les bancs de la placette du Collège.

Plate-forme des déchets verts des services techniques.



## LE PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

C'est aussi grâce à lui si à Barby il fait si bon vivre... Par tous temps, il assure la propreté des espaces publics, l'entretien des espaces verts, le fleurissement et la maintenance des bâtiments communaux.

Durant l'HIVER, le personnel est organisé pour faire face au froid et à la neige, en assurant une astreinte 24h/24, 7j/7. Cela permet d'intervenir au plus vite sur le territoire communal, quelle que soit l'heure et le jour, afin de maintenir la viabilité hivernale des routes communales et des axes piétons.

Les axes de déneigement sont définis par ordre de priorité (voies à forte pente, voies à fréquentation importante, accès aux établissements scolaires). Une fois les axes jugés prioritaires dégagés, sont déneigés ensuite les chemins piétons, les pistes cyclables, les autres rues et les arrêts de bus.

Dans la continuité des engagements des Communes du bassin versant du lac du Bourget pour améliorer la qualité des ressources en eau, les services n'ont recours au salage que s'il y a nécessité, avec une gestion raisonnée des quantités de sel déversées.

Durant l'ÉTÉ, les agents s'activent à l'aube (horaires d'été) pour assurer la pérennité des espaces verts sous les fortes chaleurs, en arrosant l'ensemble des massifs fleuris, pelouses et terrains de sport. Pour une gestion raisonnée des espaces verts, la Commune, par le biais de ses agents, s'est engagée dans l'opération « Zéro pesticide » lancée par le C.I.S.A.L.B (Comité Intersyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget) qui gère l'ensemble des eaux s'écoulant dans le lac.

L'opération vise à réduire les quantités de produits phytosanitaires rejetés. Cela demande aux agents

d'être particulièrement vigilants dans leur travail et d'utiliser des méthodes différentes (arrachage mécanique, brûlage vapeur ou flamme), méthodes auxquelles ils ont adhéré volontiers.

Tous ces efforts ont contribué à l'obtention d'une fleur par la Commune lors du concours régional « Villes et Villages Fleuris 2011 ».



### AIDES DE LA COMMUNE AUX HABITANTS DE BARBY EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (E.N.R.)

La Commune de Barby propose des aides financières pour l'isolation et l'installation d'équipements utilisant des énergies renouvelables, sur les bâtiments d'habitation principale de plus de 2 ans. Ces aides se

cumulent avec celles du Conseil Général, qui en définit les conditions techniques d'attributions et qui est l'interlocuteur unique pour monter un dossier de demande d'aides.

#### Contact :

[http://www.cg73.fr/id\\_aide/137/2758-infos-pratiques.htm](http://www.cg73.fr/id_aide/137/2758-infos-pratiques.htm)

ou : Hôtel du Département - Guichet unique « maîtrise de l'énergie »  
BP 1802 - 73018 CHAMBÉRY CEDEX

Le service est constitué d'une équipe mobile de deux personnes sur Barby et St Alban Leysse : ce service fonctionne 4 jours par semaine selon des horaires variables entre 16h et 24h. Ces personnes sont employées par l'association RÉGIE +.

Son activité est suivie par un référent sur la Commune.

Ses missions consistent en :

- Une veille matérielle et technique
- Une aide aux personnes
- Des actions de médiation

Et aussi à :

- maintenir un climat de confiance
- prévenir les gendarmes si besoin
- favoriser la communication
- améliorer la qualité de vie dans les quartiers

Un suivi a lieu avec deux élus une fois par mois. Une réunion de concertation avec les directeurs d'établissements (écoles, collège, Monférine, Epinettes, CFA, LEP) a également lieu une fois par an.

Un échange avec les représentants des habitants doit être organisé prochainement.

Le financement est assuré par Chambéry métropole et par les Communes de Saint-Alban Leysse et de Barby.

LES AIDES (celles d'ENR sont soumises à une isolation préalable)				
Travaux	Conseil Général		Commune	
	Individuel (1 à 5 logements)	Collectif (au moins 6 logements)	Individuel (1 à 5 logements)	Collectif (au moins 6 logements)
Isolation	15 €/m <sup>2</sup> et 100 €/fenêtre plafonné à 3000 €	15 €/m <sup>2</sup> et 100 €/fenêtre plafonné à 10000 €	3 €/m <sup>2</sup> et 50 €/fenêtre plafonné à 400 €	3 €/m <sup>2</sup> et 50 €/fenêtre plafonné à 1200 €
Eau chaude solaire	400 €	200 €/m <sup>2</sup>	40 €/m <sup>2</sup>	40 €/m <sup>2</sup>
Chauffage et eau chaude solaire	900 €	200 €/m <sup>2</sup>	40 €/m <sup>2</sup>	40 €/m <sup>2</sup>
Chaudière bois	800 €	4000 à 20000 € selon puissance	250 €	250 €
Pompe à chaleur géothermale	700 €	20 % forage plafonné à 5000 €	250 €	250 €

Conditions d'octroi des aides communales :

- Avoir obtenu l'aide prévue par le Conseil Général pour l'installation en question
- Avoir obtenu l'avis favorable de l'Architecte Conseiller de la Commune

## LE TÉLÉTHON À BARBY

### ET DE CINQ!

**Dimanche 2 décembre**

**et week-end des 8 et 9 décembre**

Froid, neige, verglas, manque de locaux en raison des travaux de l'école élémentaire et pourtant cette cinquième édition du Barbython a marqué un nouveau temps fort de solidarité dans la commune. 186 coureurs et 23 marcheurs le dimanche 2 décembre accueillis par un superbe buffet, vente de poulet ou lasagnes, une bûche de Noël de 10 m vendue en moins de 3 heures, un repas dansant de près de 300 convives, plus de 100 ballons lâchés

comme autant de messages d'espoir au son du limonaire et de la chorale Cadence, tombola, vente d'enveloppes et d'objets d'art créatif, animations à la Monférine, les bouchons lumineux du GAB et bien sûr les valeureux marcheurs et coureurs du relais 24 heures totalisant 520 kilomètres... Les chiffres parlent d'eux-mêmes! 14541 € seront versés à l'Association Française contre les Myopathies. En cinq ans le Barbython aura ainsi permis de récolter plus de 50000 €! Les organisateurs remercient tous les participants, bénévoles, sponsors, particuliers ou associations, municipalité

et commerçants d'avoir cette année encore répondu à leur appel pour un beau moment de convivialité, de partage et de générosité.



Course chronométrée du 2 décembre.

### DISTRIBUTION DU BARBY FLASH

Les élus qui distribuent le bulletin municipal souhaitent que vous leur réserviez un bon accueil, notamment pour les immeubles équipés de digicodes.

### RECTIFICATIF

Les Services de la Mairie seront ouverts au public le lundi 31 décembre 2012 de 8h30 à 12h30 (et fermés l'après-midi).